



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

programmes

Question écrite n° 55671

Texte de la question

M. Luc Chatel interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie, du redressement productif et du numérique, chargée du numérique, sur l'enseignement du numérique en France. Le rapport d'information « Agir pour une France numérique : de l'audace, encore de l'audace, toujours de l'audace... » présenté le 14 mai 2014 par les députées Laure de La Raudière et Corinne Erhel montre que la France est en retard dans ce domaine, par rapport à un certain nombre de voisins européens, asiatiques ou américains. Ainsi, en Chine, au Japon et en Corée du sud, l'informatique est enseignée systématiquement dès l'âge de 8-10 ans. En Allemagne, certains *Länder*, comme la Bavière, ont rendu obligatoire l'enseignement de l'informatique depuis déjà quinze ans. Le rapport propose de mettre l'accent sur l'enseignement du numérique dès l'école, en éveillant les élèves du primaire au codage informatique et en enseignant l'informatique au collège systématiquement, tout en formant en parallèle des enseignants spécialisés avec la création d'un CAPES et d'une agrégation d'informatique. Il préconise également de renforcer les disciplines informatiques à l'université en réservant 10 % des bourses à des sujets de recherche informatique. Enfin, il recommande l'élargissement des MOOCS, les cours en accès gratuits sur Internet. C'est de cette façon que pourront être développés des talents qui manquent encore trop en France dans le secteur du numérique, qui recrute en majorité à l'étranger aujourd'hui. Il lui demande donc quelle suite elle entend donner à ces préconisations.

Données clés

Auteur : [M. Luc Chatel](#)

Circonscription : Haute-Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55671

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 mai 2014](#), page 4001

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)